

L'Echo de la Diablée

La lettre d'information de la Commune de Réallon
Numéro 31 - Juin 2019

Sommaire

▪ LE MOT DU MAIRE	1	▪ HOMMAGES	12-13
▪ REMONTEES MECANIQUES	4	▪ DIVERS	13
▪ ECOLE	6	▪ ETAT-CIVIL	15
▪ ANIMATIONS ÉTÉ - ASSOCIATIONS	7		

Le Mot du Maire

Cher(e)s administré(e)s,

La saison estivale est là, une ambiance qui vient nous donner un regain d'énergie et d'enthousiasme. Le vote du budget, au printemps marque un moment important pour la commune. Cette année encore, il a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des services et des élus. Un grand merci à eux.

Plus que jamais nous devons marier prudence et ambition. Prudence car les dotations et subventions diminuent d'année en année et car la sagesse qui prévaut est de ne pas faire évoluer le taux des taxes pour cette année encore. Il nous faut donc adapter nos réalisations à la capacité financière dont nous disposons.

Afin d'illustrer mon propos, je vous propose comme chaque année un tour d'horizon des principaux travaux et événements de l'année. Commençons par les opérations d'investissement nombreuses en 2019.

- Les travaux de mise aux normes des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite sont en cours. La fin du chantier est prévue fin juillet.



- Les travaux de voirie de la charrière des voûtes (revêtement partiel, réfection des murs de soutènement en pierres du pays) ainsi que l'aménagement de la placette destinée à recevoir les containers à ordures ménagères et une zone de stationnement sont également en cours. La barrière type palissade en bois de Mélèze sera réalisée par nos employés municipaux. Là aussi la fin de chantier est prévue fin août,
- La construction de la nouvelle cabane du Vallon avec aménagement et restauration du sentier du Col de la Coupa :
 - La construction de la nouvelle cabane du vallon verra enfin le jour cette année. Elle sera alimentée en eau potable par gravité à partir de la source actuellement captée. Les travaux ont commencé début juillet pour être achevés au plus tard le 15 octobre.
 - La réouverture et amélioration de la plateforme du sentier du col de la Coupa, la pose d'une signalétique directionnelle et le balisage se feront sous forme de travaux coordonnés.



- Dès la fin du mois d'août nous engagerons les travaux de restauration du four des Gourniers.
- En ce qui concerne les travaux d'interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable entre les hameaux des Gourniers, du Villard, du Chef-Lieu et des Méans et l'abandon de certains captages (Saint Joseph alimentant actuellement le Chef-Lieu et les Courons alimentant actuellement le hameau des Méans), nous allons lancer une consultation auprès des entreprises.

Notre souhait serait de réaliser en un premier temps, le maillage du réseau d'adduction en eau potable entre le réservoir du Villard et le Chef-Lieu. Sera menée de pair, la réhabilitation partielle du réseau de distribution rive droite du torrent de la Pisse et la reprise du captage des Fouents où les eaux se sont déviées du drain d'origine. Le chantier débutera en septembre 2019.

- En 2020 nous terminerons la réhabilitation du réseau de distribution rive droite du torrent de la Pisse et nous créerons le réseau d'adduction d'eau potable entre le Chef-Lieu et le hameau des Méans, nous reprendrons les drains du captage des Blancs actuellement obstrués par des racines.
- Autre projet d'envergure qui tient à cœur à bien des réallonnais, les travaux qui s'imposent pour l'église : aménagement de la sacristie, intervention sur la toiture et le clocher (consolidation des jougs des cloches, arrêts neige) : une réunion avec l'architecte des Bâtiments de France est programmée ces jours-ci pour définir plus précisément les travaux ainsi que le montage financier à envisager.

Enfin citons un dossier sur lequel nous avons dû intervenir, la révision du P.L.U. En effet, après l'adoption du PPRN (plan de protection des risques naturels) celui-ci s'est superposé avec le P.I.Z. existant (Plan d'Indexation en Z) et les règles les plus restrictives des deux plans s'appliquaient. Ainsi certains réallonnais s'étaient vus leur permis refusé par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, compétence qu'elle a acquise depuis janvier 2017. Fin octobre 2019, la révision devrait aboutir, seul le PPRN sera appliqué.

Depuis le début de l'année, vous avez pu constater que le personnel technique avait changé. En effet Maurice ROUX a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin du mois de mai, un grand merci pour son dévouement au service des réallonnais. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement.

C'est désormais Philippe BERTRAND aidé durant la saison estivale (1^{er} mai, fin novembre) par Julien EYRAUD, d'origine à la station l'hiver, qui assureront les différents travaux communaux : réparations, entretien des bâtiments et des différents ouvrages, embellissement des hameaux et surveillance des travaux.



Autre changement en prévision du côté administratif : Jean-Michel OLLIEU DGS envisage de partir à la retraite à la fin de l'année 2019.

De ce fait pour assurer la passation des dossiers en cours et des différentes responsabilités qu'il assume, Valérie OGIER et Sandrine MEYER verront leur temps de travail augmenté.

A compter du 1^{er} juillet celui-ci passera de 90% à 100%. A ce jour aucune embauche n'est prévue.



Enfin, en ce qui concerne la station, je laisse le soin à Robin Deymier, notre directeur, de vous informer des différents travaux réalisés, des projets pour l'année en cours, de l'événementiel.

Il me paraît important de souligner la bonne gestion du budget de la station par Robin. En effet, malgré un hiver difficile, peu d'enneigement (seulement 2 chutes de neige) des températures printanières en février et mars, notre chiffre d'affaire est équilibré (3^{ème} meilleur chiffre d'affaire réalisé après les hivers 2017/2018 et 2012/2013). Ces résultats ne sont possibles qu'avec le concours de tout le personnel des remontées mécaniques. En mon nom propre et au nom du conseil municipal, nous leur adressons un grand merci.

Également, s'agissant du personnel communal qui œuvre pour le bien vivre de tous les réallonnais, je voudrais à la fois saluer la rigueur et le sérieux dont ils font preuve dans le travail. Qu'ils en soient également remerciés.

L'été, c'est la saison des fêtes et des retrouvailles entre parents et amis, je vous souhaite donc un bel été plein de joie et de bonheur partagés.

Le Maire, Jean-louis GLEIZE.

Remontées Mécaniques

Projet neige de culture

L'étude pour l'évolution des installations de neige de culture avec le cabinet de maîtrise d'œuvre DIANEIGE est terminée. Cette étude a permis de créer un master plan de développement des installations pour l'amélioration de la production de neige et ainsi un phasage des dépenses à prévoir en fonction de nos moyens. Suite à cette étude un dossier de subvention est en cours dans le cadre du contrat station région, pour le développement de l'installation d'enneigement de culture sur Réallon. Celui-ci s'axe sur une première tranche de travaux pour conforter l'installation actuelle tout en prévoyant de futurs agrandissements. Les principaux points noirs d'aujourd'hui étant la ressource en eau, le vieillissement de certains enneigeurs basse pression et des pompes de l'usine à neige. L'ouverture des plis de cet appel d'offre s'est déroulée le 21 juin et l'entreprise la mieux-disante sera sélectionnée ces jours-ci afin de commencer les travaux à l'automne.

Diversification estivale, projet TrotX

Afin de proposer une diversification de notre activité estivale il a été choisi de s'orienter depuis l'été 2017 vers la création d'un domaine VTT/Trottinette avec l'aide financière des contrats stations. Les dernières dépenses de l'enveloppe financière de 190 000 € qui a été attribuée à ce projet viennent d'être utilisées avec la création de trois nouvelles pistes (1 rouge sur Chabrières, 1 noire pour la compétition et 1 verte pour l'initiation sur le Clos des Aurans). De plus, le nombre de

crochets portes VTT a été doublé pour assurer un meilleur débit aux vététistes.

Signalétique piétonne

En complément des projets de diversification estivale, une réflexion sur la signalétique piétonne a été menée afin de rénover celle en place. Celle-ci aurait dû être installée pour l'été 2018, mais notre temps de réflexion et les délais de commande n'ont pas permis sa mise en place pour l'été dernier. Une commande déjà passée permettra l'installation du matériel pour cet été 2019.

Numérique : Application mobile

Le développement du numérique dans les stations de ski est aujourd'hui un élément important à ne pas oublier. Dans cette démarche il a été décidé de développer une application mobile avec des fonctionnalités été/hiver comprenant des éléments de base du site internet mais aussi des valeurs ajoutées pour certaines de nos activités.

La sortie de l'application a été réalisée comme prévu à l'automne 2018 pour la version hiver. Des éléments restent à finaliser avant de pousser la communication sur celle-ci. La version été verra le jour pour le mois de juillet afin de pouvoir proposer des itinéraires de randonnées pédestres GPS à nos clients.



Combles maison d'accueil et poste de secours

Depuis la création du bâtiment en 1991, une partie de l'étage de la maison d'accueil nommée « les combles » reste inutilisée. Il est proposé au vu des besoins, d'utiliser une partie de l'espace restant à aménager pour la création de nouveaux bureaux pour la direction de la régie. La partie restante pourrait accueillir la garderie, un commerce ou un logement. Cela sera aussi l'occasion de créer un accès handicapé à cet étage par une passerelle PMR.

La situation exceptionnelle de ces locaux nous invite à en tirer un maximum d'intérêt. Une étude d'avant-projet a été signée avec l'architecte Mr Planas durant l'année 2018 et des plans ainsi qu'un budget estimatif (508.782€ HT) ont été définis au printemps 2019.

Suite à cet avant-projet, des plans et un chiffrage ont permis de déposer un dossier de subvention au titre du CRET. Cependant, des réunions avec le Pays SUD nous donnent un retour négatif sur les probabilités de financement. Un dépôt au titre de la DETR ou du FRAT pourra être envisagé un fois l'opération SkyPath réalisée.

Evènements et été 2019 :

Une ouverture agrandie des remontées mécaniques avec un passage de 4 à 5 journées d'ouverture hebdomadaire, les mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche, de 9h30 à 16h30 (dernière montée piéton à 15h30). Un panorama sur le lac et les Aiguilles de Chabrières toujours aussi spectaculaire et un Bike Park de plus en plus important proposant plus de 10 pistes de VTT tous niveaux confondus.

Robin DEYMIER,
Directeur des remontées mécaniques.

Enquête publique portant sur la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 01/07/2019, Monsieur le Maire de REALLON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du PLU de la commune de REALLON.

A cet effet, Monsieur Bernard PATIN a été désigné par le Président du tribunal administratif de Marseille comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de la commune de REALLON du 22 juillet 2019 au 23 août 2019 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le dossier de révision allégée n°1 du PLU comprenant les pièces du dossier (le rapport de présentation, le règlement écrit et graphique, Annexe – Plan de Prévention des Risques Naturels) ainsi que les avis des personnes publiques associées, sera consultable à la Mairie de Réallon, aux jours et aux heures d'ouverture (hors jours fériés).

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de REALLON :

- Le lundi 22 juillet 2019 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 23 août 2019 de 14h00 à 16h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier. Les observations sur le projet de révision allégée n°1 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de la commune de REALLON.

Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par mail à l'adresse électronique suivante :

enquete.publique.reallon@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils auront été transmis au Maire de la commune de REALLON.

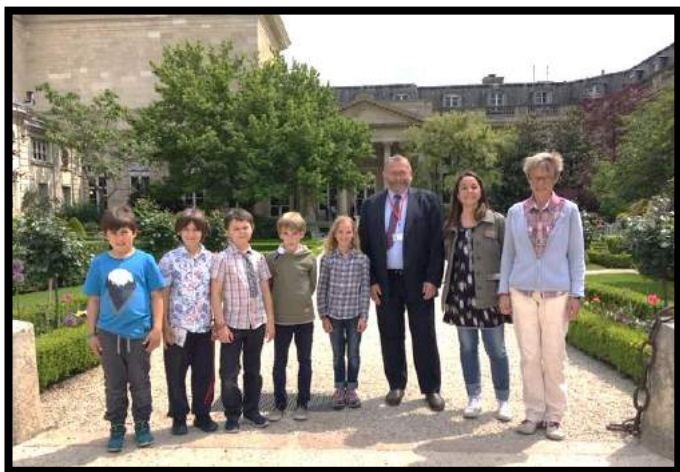
Ecole de Réallon

La dernière période scolaire des élèves de l'école a été marquée par 2 voyages très enrichissants pour chacun.

Un premier à Paris, pour les élèves de CM qui ont participé cette année à la 23^{ème} édition "parlement des enfants" sur le thème "du bon usage du numérique". Après un long travail en éducation civique, ils ont élaboré un projet de loi visant à lutter contre l'utilisation des écrans pour les enfants de moins de 3 ans et à les protéger, par la suite, d'une exposition excessive.

Ce travail leur a permis de représenter l'académie d'Aix Marseille au niveau national, en effet la classe est sortie lauréate sur le plan académique, choisie parmi plus de 530 autres propositions !!

Le député Joël Giraud qui était venu rencontrer les élèves à l'école, a invité la classe à venir visiter l'Assemblée Nationale. Aussi le mardi 21 mai, les enfants ont pris le TGV pour se rendre dans la capitale, le mercredi ils ont visité l'Assemblée, ainsi que le Sénat ; deux visites assez extraordinaires qui ont permis de donner tout son sens au travail effectué en classe.



Le deuxième voyage a permis de déplacer toute l'école des Rousses dans le Guillestrois !! De la maternelle jusqu'au CM2, les élèves ont été accueillis au collège des Hautes Vallées où ils ont dormi deux nuits. Au programme : sciences et culture, visite et ateliers à Mont Dauphin, maison du soleil à St Véran et partenariat avec la classe laboratoire du collège. Une belle expérience pour tous !!



Enfin les enfants et leurs parents sont venus clôturer cette belle année scolaire, à l'école, le vendredi 28 juin pour la fête de fin d'année. Un spectacle coloré et en musique a été présenté, suivi d'un apéritif dinatoire, un barbecue et une baby boum organisé par l'association des parents d'élèves.



Maintenant place à l'été et rendez-vous à la rentrée !!

Magali VILLARD-MAZZOLA,
Directrice de l'école de Réallon St Apollinaire

Animations estivales :

- 14 juillet 2019 : Amontagnage des troupeaux de bovins à l'alpage de Chargès, départ depuis le hameau des Gourniers à parti de 5 heures.
- 13 et 14 juillet 2019 : Vente de pain au profit de l'association Sourire à la Vie – hameau des Gourniers.
- 20 juillet 2019 : fête patronale à la Station.
- 27 et 28 juillet 2019 : Coupe de France de VTT : Enduro Series. Station.
- 4 août 2019 : musique d'altitude : concert sur le domaine toute l'après-midi et en soirée. Ouverture des télésièges en soirée.
- 18 août 2019 : Fête du pain au hameau des Gourniers.
- 18 août 2019 : Coupe de VTT descente enfant – à la Station.

Associations

Club le Mourre-Froid

Le calendrier de la fédération départementale pour 2019

- Mardi 28 mai 2019 Journée de la Forme à CHABOTTES
- Jeudi 6 juin 2019 Boules lyonnaises à CURBANS
- Mardi 25 juin 2019 départementale de pétanque à LARAGNE
- Jeudi 22 août Journée interdépartementale (05 - 38).
- Vendredi 27 septembre 2019 journée de l'amitié à EMBRUN
- Lundi 12 novembre 2019 journée des présidents à GAP

Les Voyages

- du 26 au 31 mars 2019 voyage à PARIS (Assemblée Nationale, Sénat)
- du 27 avril au 4 mai – Échappée crétoise
- 14 au 19 octobre 2019 Semaine Zen à CHORGES
- du 17 au 24 novembre croisière en Méditerranée

Le programme des activités du club pour 2019 :

☞ La galette des rois qui a eu lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 14 h 30 à la salle de la mairie.

☞ Le Challenge de pétanque inter club du Mourre-Froid le vendredi 30 août 2019 à la station de REALLON

☞ Les jeudis après-midi : cartes, rumikub, triominos, etc, à l'ancienne école de Réallon.

➤ Vendredi 8 février 2019 l'assemblée générale du club à la salle de la mairie suivie d'un repas au restaurant « Le Mélézin » aux Gourniers. Une quarantaine de personnes étaient présentes.



Du 4 au 16 mai Régionales de pétanque à FREJUS.

2 équipes masculines ou mixtes (classées 15^{ème} et 19^{ème} sur 30 équipes) et 1 équipe féminine (classée 4^{ème} sur 9 équipes) représentaient le club. Le séjour a été très agréable et les résultats très honorables.



➤ vendredi 24 mai Challenge Bernard PAUPE à CHORGES au club Vacances Bleues au Serre du Villard.

17 équipes en triplète participaient à cette journée dont 8 équipes du club le Mourre-Froid. Journée très agréable sous un soleil magnifique. L'équipe Jean, Georges et Michel a remporté le challenge.



Les gagnants



Le groupe du Mourre-Froid

➤ Samedi 25 mai 2019 Assemblée générale de la fédération départementale à SAVINES LE LAC

➤ Mardi 28 mai 2019 Journée de la Forme et du plein air à CHABOTTES

4 équipes représentaient le club (2 pour la marche de 5 km et 2 pour celle de 10 km). L'équipe Bernadette, Antoine et Francine s'est classée 1^{ère} pour le parcours des 5 km – l'équipe Maurice, Georges et Jean s'est classée 2^{ème} pour le parcours des 10 km. Excellente journée qui s'est terminée par quelques parties de pétanque.



Le groupe du Mourre-Froid



L'équipe classée 1^{ère} pour les 5 km



L'équipe classée 2^{ème} pour les 10 km
Activités à venir :

➤ Mardi 25 juin 2019 Rencontre Départementale Pétanque à LARAGNE. 7 équipes en triplète sont inscrites pour cette journée ; Attendons les résultats

➤Vendredi 30 août 2019 - challenge inter-club de pétanque à la station de REALLON

Une petite pause pour juillet et Août ; ce sont les vacances avec les enfants, les petits enfants, le jardinage... Bon été à toutes et à tous et au mois de septembre avec pour commencer, le challenge de pétanque inter-club du Mourre Froid le 30 août à la station de REALLON. Venez nombreux.

**Annie GLEIZE,
Présidente du Club le Mourre-Froid**

.....



Mesdames et Messieurs de la mairie de Reallon,

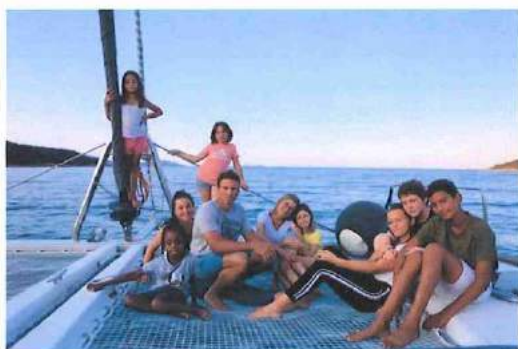
Toute l'équipe de Sourire à la Vie tient à vous remercier très sincèrement pour la vente de pains qui a permis de récolter cette année 2018 la somme de 1276 euros.

Merci à tous pour votre fidélité.

Nous vous joignons quelques photos des séjours de l'été dernier qui vous permettront de partager avec nous les beaux moments de l'association.

Avec tous nos remerciements pour votre grande générosité.

L'équipe de Sourire à la vie



**Sourire à la Vie, association loi 1901, Siret n°495 197 964 000 36
153 plage de l'Estaque
13016 Marseille**

Sourire à la vie



Voilà neuf ans que votre générosité ne s'essouffle pas pour L'Association Sourire à la Vie.

Chaque année, il y a autant de dévouement, d'enthousiasme, de partage et de bonne humeur, pour ce week-end, qui est si important, pour nous.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui, à leur manière contribuent (que se soit, par le bénévolat ou leurs dons) à la pérennisation de ces journées.

Merci, au moulin Céard, au restaurant le Mélézin, à Babeth et à la Mairie de Réallon.

Merci à Claudine et à Rodrigue, pour nous avoir fabriqué de très beaux panneaux.

Pour prendre soin de la vie, et des Rêves Sourire à la Vie.

Joachim, Ludovic et Eliane ROUX.

Patrimoine en Réallonnais

Notre AG a fixé une nouvelle orientation mettant l'accent sur les parures de bronze.

Ces parures sont un précieux patrimoine local, mais aussi... national, européen et mondial. Réallon ne dispose évidemment pas des moyens suffisants pour supporter le poids d'une telle responsabilité inhérente à ce trésor mais sa situation privilégiée de lieu de découverte l'incite à l'honorer ne serait-ce que pour conforter l'identité de village.

Déjà, en 2007, notre effort de mise en valeur avait permis l'exposition de cette parure en mairie de Réallon à l'occasion des fêtes du patrimoine ! La vitrine était restée 3 jours sous bonne garde avec obligation pour Patrimoine en Réallonnais d'être physiquement présent nuit et jour. Le public était au rendez-vous et nous gardons présent en tête ce moment fort de l'histoire patrimoniale.

Dans cet esprit nous souhaitons que la plus prestigieuse des parures puisse être dupliquée par les moyens les plus nobles et dans le respect de l'original. Les conditions présentes semblent favorables mais le transfert temporaire des bronzes au musée de Quinson ne facilite pas le travail. En effet ce musée, orienté sur la préhistoire, regroupe en ce moment une magnifique collection temporaire des pièces de la protohistoire découverte dans les Alpes françaises et italiennes. Nous invitons tous ceux qui en ont le loisir de profiter de cette magnifique exposition qui se termine en novembre 2019. Les œuvres sont exposées selon la chronologie de la protohistoire, des années 1800 ans AVJC à 800 ans AVJC.

Deux vitrines présentent les découvertes à Réallon ; celle sous bonne garde du musée de St Germain en Laye et celle du musée de Gap. La parure de Réallon est constituée d'un agencement complexe d'un grand nombre de pièces. Elle est datée de la période la plus tardive de la protohistoire (800 ans AVJC).

Malgré l'éloignement, Eliane G. à la manœuvre a jugé préférable d'agir au plus vite pour profiter d'un contexte financier mieux favorable. Bien sûr la route peut être longue et pleine d'embûches.

Corine P. et Jean S. se sont rendus à Quinson le 11 juin 2019 pour superviser la première étape de la réalisation. Ils ont été accueillis par Mme Luzi, directrice du musée de Quinson qui n'a pas ménagé sa peine pour guider une visite détaillée de l'exposition temporaire.

L'objet principal de cette visite concernait le scan de la parure et ses annexes. Le scan est une sorte de photocopie en 3 dimensions pour repérer l'emplacement précis de plus d'un milliard de points, étape de numérisation indispensable en vue de procéder ultérieurement à la réalisation de la copie de cire.

Ce scan devait se faire un jour de fermeture du musée. Il a nécessité le retrait des pièces de leur vitrine d'exposition en prenant de grands soins à tous les stades, port de gants en particulier. Belle occasion d'approcher à la loupe la parure. Nous avons pris alors conscience que la réputation d'excellent état de conservation masquait la réalité de l'épreuve du temps : anneaux de jonction des pièces remplacés selon différents procédés, traces d'usure, pendeloques égarées ... Autant d'indices laissant supposer que la vie de la parure s'est étalée sur une longue période. En effet le style ornemental et le poids global suppose un usage occasionnel peu propice aux dégradations. Ainsi peut être écartée l'hypothèse d'appartenance à une seule personne, d'autant que la pièce a été retrouvée dans un dépôt et non dans une sépulture. Il est naturel de supposer une transmission de générations en générations, à l'occasion de cérémonies au sein d'un clan, d'une lignée familiale, ou de rites symboliques. Sa mise à l'abri a pu être motivée pour préserver sa valeur intrinsèque mais plus probablement par crainte de disparition de sa valeur symbolique suite à un réemploi.

La réalisation d'une copie conforme à l'original exige dans un premier temps d'opérer un « scan ». Il s'agit d'une analyse en trois dimensions à partir d'une caméra tournant sur elle-même à 180° relevant ainsi la distance de tous les points de son champ de vision depuis 6 emplacements bien précis. Toutes les pièces ont été suspendues une à une, sur un fil bien tendu dans une pièce fermée à l'abri de tout courant d'air. Quinze minutes d'attente furent nécessaires pour que le tout soit parfaitement stabilisé. La caméra est alors rentrée en action opérant un balayage de 20 minutes

environ. Six boules blanches disposées dans le champ de balayage serviront de repères pour mieux regrouper les 6 balayages successifs. L'opération a duré la matinée et s'est prolongée l'après-midi avec un deuxième jeu de pièces suspendues. Au final la numérisation a permis de collecter la position de 1,2 milliard de points ! Par chance la valeur du point n'est pas estimée à 1 euro ! Le coût a représenté une somme de 1500 € environ.

Dans un deuxième temps ces données sont analysées numériquement afin qu'une « imprimante » 3 D réalise la copie en résine. Il est prévu que cette résine durcisse tout en restant suffisamment souple pour se mouler à la forme d'un mannequin. La peinture finale doit imiter au mieux le bronze ancien.



Nous souhaiterions procéder à l'achat d'une vitrine de protection et d'un mannequin pour mieux présenter l'ensemble. On croise les doigts !

Ces étapes sont suivies sur le plan technique par M. Vappereau mandaté par le conseil départemental en accord avec Mme Verlinden conservatrice du musée de Gap.

Suite au choix d'un lieu d'exposition, des pupitres explicatifs devront être rédigés selon l'usage.... De quoi meubler les longues soirées d'hiver.

Souhaitons vivement que cette nouvelle aventure puisse aboutir. La motivation première est le désir de permettre aux Réallonnais de se réapproprier ce bien trop mal connu, de le faire connaître autour d'eux, aux touristes en particulier.

Jean Suire,
Président de Patrimoine en Réallonnais

Ski Club de Réallon

La saison 2019 du Ski Club de Réallon a commencé par de la préparation physique durant le mois de novembre et début décembre 2018, ainsi que par une première sortie ski, petits et grands, à Serre-Chevalier en attendant l'ouverture de notre station.

Puis ce fût le stage de 15 jours durant les vacances de la Noël. D'entraînements en entraînements, nos skieurs ont perfectionné leurs techniques afin de réaliser les meilleurs temps possibles lors des différentes courses auxquels ils ont participé.

Quelques podiums sont venus couronner tout ce travail.

Malheureusement, en ce milieu du mois d'avril, notre jeune skieur Alex nous a quitté. Jusqu'au bout, il nous aura transmis son sourire, sa bonne humeur et toute sa volonté de se perfectionner dans ce sport qu'il aimait tant. Alex, à jamais dans nos cœurs...



Nous vous donnons toutefois d'ors et déjà rdv pour notre traditionnel Bourse aux Skis et notre AG qui se dérouleront mi-octobre.

En attendant, passez un agréable été dans nos montagnes.

Sportivement,
Sébastien OLMO,
Président du Ski Club.

Les Gourniers au fils des saisons

Les Gourniers : dernier hameau de la commune de Réallon, tout en haut, au fond de la vallée. Pour les nombreux vacanciers, c'est le passage obligé pour monter à Chargès, gravir la montagne, goûter au silence, boire l'eau à la source qui murmure et s'émerveiller devant les beautés de la Création. Quel bonheur ! Quelle journée merveilleuse nous avons passé face à cette profusion de richesses que nous offre la nature avec générosité ! disent-ils en redescendant dans la vallée, fatigués mais heureux. Au centre du village, se trouve une chapelle dédiée à Notre Dame de la Nativité et à Saint-Jean l'Evangéliste. Depuis plus de deux siècles, elle veille sur le village et ses habitants. Elle accueille maintenant les promeneurs qui s'arrêtent pour se recueillir, allumer une veilleuse, simplement se reposer, ou s'y réfugier quand l'orage gronde. Elle est présence d'Eglise, et signe de la présence du Christ dans nos vies de montagnards.

J'ai la chance d'habiter juste à côté de la chapelle, et j'ai toujours un grand plaisir à m'entretenir avec les visiteurs de mille et une choses. C'est très enrichissant et ça crée des liens. Il n'est pas rare de recevoir en fin de saison une superbe photo de la chapelle.

- Et oui, Madame, je vis ici toute l'année. Il faut savoir fleurir où Dieu nous a semés.

Pour le 14 juillet, chaque année c'est le défilé trois cents bovins qui montent en alpages pour deux mois de vacances. Pour les conduire, il y a bien sûr les éleveurs et un grand nombre de touristes. Avec eux, le père Oddon prend part à l'escalade pour aller porter là-haut la Bonne Nouvelle et célébrer la messe.

Les derniers vacanciers repartis, après tant d'agitation, je commence à ressentir le poids de la solitude. Puis reviennent les cars des clubs de l'âge d'or qui à leur tour envahissent le hameau. Fin Octobre, les troupeaux sont redescendus vers leurs étables. Un grand silence se fait. On ne rencontre plus que les chasseurs.

A Noël, la crèche est installée pour le plaisir des petits et des grands. Elle restera en place jusqu'à Mardi Gras.

Avec les premières neiges, les vacances nous ramènent les skieurs, pas très nombreux, ils restent plutôt sur la station de Réallon.

Les premiers rameaux fleuris nous diront l'espérance de Pâques et nous ramèneront les premiers vacanciers.

A l'occasion des fêtes de l'été, celle de St Pelade, le patron de la paroisse de Réallon et des fêtes du pain, nous nous rassemblons hors les murs de la chapelle trop petite, pour un temps de partage, d'amitié et pour le partage de l'Eucharistie. A la fin de la célébration, sera distribué le pain cuit au four du village que le père Oddon aura béni.

Pour moi, c'est un privilège de pouvoir garder ouverte et accueillante cette chapelle dédiée à Marie. C'est une joie simple et profonde quand de ce lieu sacré montent vers Elle des chants et des prières.

Marie, je veux te dire moi aussi Merci pour ton oui qui me comble et me conduit à l'Essentiel.

Malou Peyron

Ce récit fera parti d'un livre à paraître, lequel fera l'objet d'un copyright.



Alexandre



Le 20 avril 2019 a été une bien triste journée pour notre petit village. En effet, Alexandre est décédé ce jour-là lors d'une sortie en montagne.

Parti se promener dans le secteur des Aiguilles de Chabrières pour jumeler et

photographier ce beau chamois qu'il admirait depuis un moment déjà, il a fait une chute fatale. Comme à son habitude, il est parti du chalet familial de Pra Prunier avec son sac et son matériel pour une sortie d'observation du côté des Brinquieres où navigue ce solitaire. Les quelques clichés qu'il nous a laissés ce jour-là nous montrent qu'il avait de nouveau fait une belle approche pour photographier ce superbe animal.

Cette passion de la montagne, de son pays et de la nature auront causé sa perte, à 17 ans il est maintenant pour toujours dans cette nature réallonnaise qui le fascinait tant. Nous nous souviendrons tous d'un jeune garçon passionné, attentif et souriant. Que ces quelques mots dans notre gazette locale soient l'occasion pour chacun d'avoir une pensée heureuse pour lui.

.....

Divers

Projet de microcentrale

Le projet « centrale hydroélectrique de Réallon » a enfin été retenu par la Commission de Régulation de l'Energie le 26 juin 2019.

Qualité de l'eau distribuée

Le bilan de l'année 2018 concernant la qualité de l'eau distribuée est affiché à la Mairie de Réallon, sur le panneau des autorisations d'urbanisme, ce bilan restera affiché toute l'année.

.....

Transport Scolaire

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est responsable de l'organisation des transports scolaires.

Comme l'année passée, pour vous inscrire pour l'année scolaire 2019/2020 il faudra vous rendre sur le site du transport scolaire de la Région, avant le 31 juillet 2019, à l'adresse suivante : <http://transportscolaire.regionpaca.fr>

.....

Carte nationale d'identité / passeport

Les demandes de carte nationale d'identité et de passeport, peuvent se faire à la mairie de Chorges ou d'Embrun.

Mairie de Chorges sur rendez-vous les mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h et les jeudi de 8h30 à 11h30.

Mairie d'Embrun du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h. Le mardi uniquement sur rendez-vous.

.....

Le recensement, c'est pour bientôt.

Comme toutes les communes, Réallon est appelée à recenser sa population tous les cinq ans.

Les habitants recevront la visite d'un agent recenseur entre le 16 janvier et le 15 février 2020.

Vous aurez la possibilité de vous faire recenser en ligne à l'aide d'identifiants que l'agent recenseur vous remettra ou en remplissant un questionnaire papier.

Toutes vos réponses sont bien sûr confidentielles et seront transmises à l'INSEE.

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de la Commune, et de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Il est essentiel que chacun y participe.

L'outdoor mix 8 et 9 juin

Pour la première fois, la station de Réallon accueillait une compétition de VTT Descente « MTB DH » dans le cadre du festival de sport extrême Outdoor Mix.

Pour préparer au mieux ce grand retour, nous avons travaillé avec Fabien Sellier de Outdoor Education afin de créer une piste de DH technique entre les mélèzes.

Celle-ci part du pied des aiguilles de Chabrière pour rejoindre le centre de la station. Une piste naturelle de **3km** de descente pour **500 mètres de dénivelé** avec quelques modules pour plus de fluidité.

Une quarantaine de coureurs ont fait le déplacement malgré une météo capricieuse.

Une journée de reconnaissance le samedi et une manche de chronométrage le dimanche ont été réalisées sous des orages importants.



Robin DEYMIER

Cols réservés

Le dimanche 16 juin 2019 a eu lieu l'événement « Cols Réservés 2019 ».

Comme l'année précédente les amoureux de la petite reine ont pu s'attaquer à la montée de la station de Réallon depuis le village de Picoune. La route était fermée à la circulation motorisée et réservée aux cyclistes de 9h00 à 12h00.

L'office de tourisme de Serre-Ponçon en collaboration avec les services de la Mairie, avait installé une buvette à l'arrivée, pour accueillir les cyclistes.



Trail des aiguilles 22 et 23 juin

La première édition de l'Aiguilles Trail de Serre-Ponçon 2019 a eu lieu les 22 et 23 juin 2019, à la station de Réallon.

Plusieurs courses de tous les niveaux étaient prévues afin de satisfaire tous les participants.

Le samedi c'est déroulé le Kilomètre vertical et la Noc'Art Randonnée nocturne de 5km.

Le dimanche ont eu lieu : le Trail de la station (8km / 350 D+), le Trail des Oucanes (17km / 800 D+), le Trail du Lac au Fort (29 km / 1400 D+), le Marathon du Lac (40 km / 2200 D+), et le Marmot Trail (petit parcours pour les enfants).



Robin DEYMIER

3ème manche enduro series – Coupe de France VTT 27 et 28 juillet

- En 2019, les Enduro Series Coupe de France FFC compteront 4 manches dont une sur la station de Réallon. Une destination pleine de promesse dans un cadre fantastique entre le Parc National des Écrins et le lac de Serre-Ponçon. Des spéciales naturelles variées entre sous-bois de mélèzes, alpages d'altitude et singles raides et sinueux vous attendent entre les balcons du lac et les aiguilles de Chabrières.... 350 coureurs sont attendus sur 2 jours de compétition acharnée avec le gratin du plateau français. Présence d'un padock avec les teams compétiteur, d'un village exposant, restauration et arrivée de la majorité des itinéraires sur le front de neige.
- Afin d'organiser au mieux cet événement que l'on espère de grande ampleur avec de belles retombées économiques pour la vallée, nous avons besoin de vous ! Si vous souhaitez rejoindre notre équipe d'organisation pour la 3^{ème} manche de coupe de France VTT Enduro Series nous vous invitons à nous contacter au 04.92.44.29.09 ou par mail infos@reallon-ski.fr.

On compte sur vous, venez nous retrouver pour une première réunion d'information le jeudi 18 juillet à 18h, à l'Office de Tourisme de Réallon Station.

Robin DEYMIER

Musique d'altitude le 4 aout

Organisation d'un festival de musique sur les différentes hauteurs du domaine skiable de Réallon. 3 Altitudes, 3 ambiances entre les aiguilles de Chabrières et le lac de Serre-Ponçon. Ouverture exceptionnelle des télésièges jusqu'à 20h 30

3 altitudes : 3 ambiances

De 16h à 18h à 2135 m : Concert depuis le sommet des télésièges avec panorama sur le lac et ses lumières de fin de journée.
De 18h à 20h à 1750 m : Apéro concert sur le plateau intermédiaire de la station
A partir de 20h30 la soirée se poursuit sur le bas de la station 1560 m.

Programmation à venir.

Robin DEYMIER

DH KID le 18 août

Compétition de descente VTT chronométrée, catégories poussins à cadets, organisée par le club Vélo Passion Chorges Serre-Ponçon, en collaboration avec la station de Réallon.

Différentes activités :

- Bikepark de Réallon avec 6 pistes de descente et 3 itinéraires enduro
- Buvette
- Grillade
- Musique

Robin DEYMIER

Etat Civil

Décès :

Toutes nos condoléances à la famille et aux amis de :

Alexandre GLEIZE, décédé le 21 avril 2019 à Réallon, à l'âge de 17 ans.

Marie-Louise PEYRON, décédée le 24 mai 2019 à Gap, à l'âge de 79 ans.

Baptême civil :

Gaïa GLEIZE née le 12 octobre 2013, fille de Fabrice GLEIZE et de Hawa DIALLO, a été baptisée civilement à la Mairie de Réallon le 6 juillet 2019.

Gabin GLEIZE né le 04 septembre 2018, fils de Fabrice GLEIZE et de Hawa DIALLO, a été baptisé civilement à la Mairie de Réallon le 6 juillet 2019.

Site Internet de la Mairie

Pour ne rien manquer de la vie de la commune, pensez en enregistrer votre adresse mail en bas du site – rubrique « **Suivez Nous** », vous serez alors alerté à chaque mise à jour.



